

FRAIS CONTRAT DE CAPITALISATION* - VIP II CAPITALISATION

Dernière mise à jour : Mai 2026

Montant minimal de versement initial :

Personnes physiques : 15 000 euros

Personnes morales : 150 000 euros

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :

NA

FRAIS ANNUELS

FRAIS DE GESTION DU CONTRAT

Frais des supports

Support Fonds EURO	0,90%
Support Unités de Compte	0,70%
Support Fonds Croissance	0,80%
Gestion pilotée ou standardisée	0,36% en gestion pilotée PROMEPAR

FRAIS DE GESTION DES UNITES DE COMPTE

1/ Gestion libre

Fonds actions** (moyenne)	1,99%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,45%
Fonds obligations (moyenne)	1,42%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,44%
Fonds immobiliers**** (moyenne)	2,13%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,32%
Fonds mixtes (moyenne)	1,91%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,18%

2/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée

PROMEPAR - Option AZUR	1,90%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,52%
PROMEPAR - Option INDIGO	1,90%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,52%
PROMEPAR - Option MODEREE	1,90%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,52%
PROMEPAR - Option DIVERSIFIEE	1,90%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,52%
PROMEPAR - Option OFFENSIVE	1,90%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,52%

AUTRES FRAIS ANNUELS

Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA

FRAIS PONCTUELS PAR OPÉRATION (TAUX OU MONTANT MAXIMAL)

Frais sur versement	Versements non prélevés : 2,50%
	Versements programmés : 0,50%
Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	0,50%
Frais d'arbitrage	
<i>Proportionnels ou forfaitaires</i>	0,50%
<i>Nombre d'arbitrages gratuits par an</i>	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0
Frais sur les versements de rente	0,90%
Frais de rachat	0

NA : non applicable

*Le tableau indique les principaux frais du plan constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** La catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

***Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

****La catégorie « fonds immobiliers » inclut les OPC, les SCPI, les SCI et les SCCV.

PREPAR-VIE, filiale de la BRED Banque populaire, entreprise régie par le Code des assurances - Société Anonyme à Directoire et Conseil de de 182 183 792 euros - Siège social : Immeuble Le Village 1 - Quartier Valmy - 33, Place Ronde - CS 90241 - 92800 Puteaux
Téléphone : 01 41 25 41 25 - 323 087 379 RCS Nanterre (LEI : 969500WDOCIF97N6D206).
Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042).